

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 15 juin 2026

Délibération n° 2026.06.48

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 8 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 8 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM., Gilles ASSANT, Florent BARBAFIERI, Maxence BIGNIER, Rémy CHAVANNE-TRICHARD, Nadine DESHENRY SABATINO, Denis GAROD, Jacky MENICHON, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT

Excusé : Mmes et M. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERCOURT et Alexandra PRAT.

Madame Gaëlle RAYNAUD est élue secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 26 00012

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

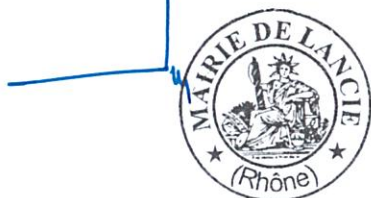
- **DIA n° 069 108 26 00012** déposée par Maître Valérie MOIROUX, notaire à Trévoux (01) pour le compte de Monsieur Mathieu BONNEMAISON et Madame Mégane ROCHETTE pour les parcelles cadastrées section A n° 973 et 982 situées en zone UB et Ab.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur- Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Gaëlle RAYNAUD

